

d'autant plus important pour cette culture minoritaire francophone.

Pour les mêmes raisons que nos collègues Canadiens anglophones et pouvant mesurer l'impact catastrophique qu'aurait l'application d'une taxe sur un produit aussi fondamental à l'épanouissement d'une culture que le livre, nous demandons... Je cède la parole à la coalition que je vous ai mentionnée tantôt:

Nous demandons que le livre soit considéré produit détaxé.

Jamais le livre n'a été taxé au Canada. C'est la troisième fois que je le dis depuis le début de mon discours. Je pense que comme souvent il y a certains sénateurs qui parlent, cela leur a peut-être échappé! Jamais depuis la Confédération le livre n'a été taxé au Canada. Reconnaisant sa valeur éducative de même que l'importance et la profondeur de son action auprès de la population, le Canada s'est toujours gardé d'appliquer au livre des mesures qui en auraient fait un produit élitiste.

Le gouvernement canadien a, au contraire, fait en sorte que le livre soit accessible à tous, dans toutes les régions canadiennes. Il a favorisé la naissance, puis la croissance d'une industrie nationale de l'édition par le biais de politiques claires qui ont été soutenues par d'importants programmes d'aide à l'édition. Vingt-trois millions et demi de dollars ont été dévolus à l'aide à l'édition par le ministère des Communications du Canada et 23 millions 900 mille de dollars par le Conseil des Arts du Canada, au cours des trois dernières années financières.

Comment se fait-il que d'un côté l'on croit que cela vaut le coup pour un ministère, donc un ministère contrôlé par les gens du gouvernement et pour le Conseil des Arts du qui n'est pas encore contrôlé (mais que ces messieurs aimeraient bien contrôler)... que ces deux organismes continuent de donner des subventions importantes au milieu du livre et que la TPS viendrait supprimer cela du revers de la main?

Le gouvernement a même prévu des mesures à l'égard du tarif postal. Il y avait un tarif spécial pour les livres afin que l'immensité du territoire canadien ne soit pas un facteur discriminatoire en termes d'accessibilité du livre, pour que l'on puisse envoyer nos livres à bon compte à la petite librairie française de Vancouver.

Le gouvernement a pris toutes ces mesures pour des raisons bien simples: c'est que l'on avait des gouvernants qui croyaient au livre et qui acceptaient le fait que le livre soit la base de la culture dans une société.

De tels gestes prouvent, de façon éloquente, à quel point le gouvernement canadien a toujours été soucieux d'offrir à la population une éducation démocratique à la portée de tout le monde. Le gouvernement a toujours évité d'appliquer au livre des mesures discriminatoires. Son but: donner à tous les Canadiens des chances d'accessibilité égales à la connaissance, favoriser l'expression libre des idées et permettre à tous les Canadiens d'exprimer les nombreuses réalités culturelles qui caractérisent la nation.

La population canadienne a donc bénéficié jusqu'à aujourd'hui de ces mesures. Malgré la jeunesse du Canada, malgré sa faible population, malgré les puissants courants culturels étrangers qui la traversent et l'atteignent quotidiennement,

[Le sénateur Hébert.]

notre culture a pu s'exprimer et les Canadiens ont commencé à se définir et à se reconnaître à travers leurs propres écrivains.

Les consommateurs canadiens ont pu se réjouir du fait que de l'Est à l'Ouest de ce pays, le livre a été également accessible à toutes les familles, peu importe leurs revenus.

Qu'au Canada le livre n'ait jamais été taxé dans toute son histoire, reflète l'importance que la population et ses dirigeants (quand les dirigeants écoutent la population, ce n'est pas toujours le cas) accordent à ce véhicule privilégié de la connaissance et de l'expression de la pensée humaine.

Taxer le livre est un geste grave et extrêmement lourd de conséquences, peu importe le taux de cette taxe ou ses modalités d'application. C'est un geste qui renie des valeurs fondamentales reconnues depuis toujours par la population de ce pays et soutenues par les représentants successifs de son gouvernement, quel ait été le parti au pouvoir.

L'application de la TPS sur le livre et les périodiques, mesure qui rendra l'accessibilité aux livres et aux périodiques discriminatoire, générera pour l'État des revenus évalués à environ 135 millions de dollars ou 0,0005 p. cent des revenus totaux anticipés de la TPS de 24,5 milliards de dollars.

Vous vous imaginez quelle somme insignifiante cela représente comme gain pour les caisses de l'État, à moins que vous ne croyiez rien de ce que je vous ai dit, comme résultat désastreux de la taxe!

Cet infime pourcentage de revenus sera obtenu à quel prix? Taxer le livre et en tirer des revenus aussi peu substantiels paraît d'autant plus contradictoire que le gouvernement réaffirme par ailleurs l'importance qu'il accorde au perfectionnement intellectuel de la population. Dans le document que vous connaissez tous, j'en suis sûr, intitulé *Taxe sur les produits et services. Vue d'ensemble*, l'honorable Michael Wilson écrivait...

C'est dommage, je voudrais que le sénateur Simard écoute parce que c'est la Bible que je suis en train de citer!

Le sénateur Simard: Je vous écoute religieusement depuis le début!

Le sénateur Hébert: Bien, là, c'est monsieur Wilson que vous écoutez! C'est important et je le cite:

Conscient du fait que les gens constituent l'une de nos ressources les plus précieuses, le gouvernement a pris des mesures afin de faire de l'alphabetisation, de la formation et du perfectionnement professionnels, une priorité.

Évidemment, taxer les livres, ce n'est pas faire tout à fait cela!

● (1540)

Cette préoccupation est d'autant plus pertinente (pour une fois j'ai l'occasion de féliciter M. Wilson) que l'on sait que l'alphabetisation atteint 24 pour cent de la population canadienne et 28 pour cent de la population québécoise. Dans un tel contexte, taxer le livre semble aller à l'encontre des besoins fondamentaux des gens de ce pays. Alors qu'il est un outil de la connaissance, le livre, une fois son coût haussé, revêtera les allures d'un produit de luxe, ce qu'il n'est pas et ne devrait jamais être. Faire de la connaissance un luxe est-elle la volonté du gouvernement?

Au moment où notre société doit répondre efficacement aux exigences que lui impose un développement technologique